

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 24247
Numéro SIREN : 493 290 233
Nom ou dénomination : 59 INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt 4957

59 INVESTISSEMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 903 650 Euros
Siège social : 59 rue de la Boétie
75008 PARIS
R.C.S. PARIS 493 290 233 (2006 B 24247)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 5 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Et le cinq décembre,
A douze heures,

les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la Présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Total des parts présentes ou représentées : 90 365 actions en pleine propriété sur les 90 365 actions composant le capital social.

Monsieur Philippe BEAULIEU préside la séance en qualité de Président de la Société.

Le Président constate que les associés présents possèdent 90 365 actions, soit l'intégralité des actions composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les règlements et les statuts ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai requis ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de la démission de Monsieur Philippe BEAULIEU de ses fonctions de Président et décide que cette démission prendra effet à compter de ce jour, sans qu'il soit nécessaire de réaliser le préavis de trois mois prévu à l'article 16 des statuts de la Société.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement, en qualité de Président avec effet immédiat pour une durée indéterminée :

Madame BEAULIEU Georgette née BIRO
née le 24 septembre 1962 à NEUILLY (92200)
demeurant 9, rue Catulle-Mendès 75017 PARIS
de nationalité Française

Mme. Georgette BEAULIEU déclarant accepter ces fonctions et n'être soumise à aucune incompatibilité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

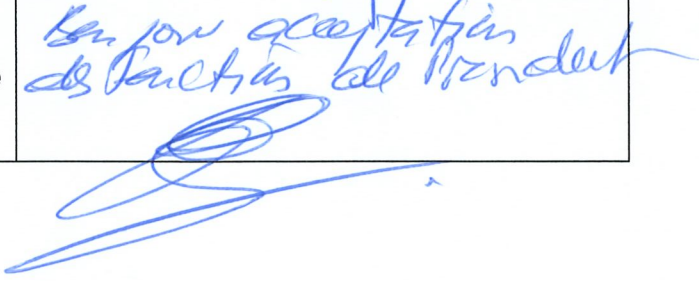
SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée douze heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ancien Président et le nouveau Président.

Philippe BEAULIEU Ancien Président	
Georgette BEAULIEU Nouveau Président « Bon pour acceptation des fonctions de Président »	 <i>Bon pour acceptation des fonctions de Président</i>